

# LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE MA VILLE





# 1 - PAMIERS, CŒUR DE L'ARIÈGE

Pamiers est la ville la plus peuplée d'Ariège avec près de 16 000 habitants, au cœur d'une communauté de communes de 40 000 habitants.

**C'est une ville jeune :** 37% des Appaméens ont moins de 29 ans et au tissu associatif très riche : 450 associations y sont répertoriées. La ville compte 11 écoles maternelles et primaires, 4 collèges, 6 lycées dont un lycée agricole et deux lycées professionnels, une école d'infirmières, un campus numérique.

**C'est en même temps une ville ancienne :** les canaux ceignent le centre-ville depuis 9 siècles, l'église du Camp et la cathédrale sont nées il y a plus de 800 ans, le Carmel

a abrité des religieuses pendant 3 siècles avant de devenir un espace d'art contemporain. Pamiers est la ville natale du compositeur Gabriel Fauré.

**Pamiers est une ville industrielle** depuis le XIXe siècle et le reste encore aujourd'hui.

L'emploi est principalement adossé à 3 pôles de compétitivité de la métropole toulousaine :

- ✓ le pôle mondial aéronautique et spatial ;
- ✓ le pôle national cancer et bio santé ;
- ✓ le pôle régional innovation agricole.

**C'est aussi une ville commerçante** qui joue un rôle de centralité important pour l'Ariège entière.

Avec 10% de la population, elle assure 56% du PIB départemental. A ce titre, elle dispose d'équipements très rares dans une ville de cette taille : une piscine à deux bassins hiver-été, une piste d'athlétisme connectée - la seule au sud de la Loire -, 6 stades et 11 salles multisports, une piste de bicross, un fronton de pelote basque, etc.

Cependant, **la prospérité réelle de Pamiers s'est surtout faite à sa périphérie**, au détriment du centre-ville qui est classé en quartier prioritaire de la politique de la ville depuis 2014.

## 2 - UN OBJECTIF PERMANENT : L'ÉCORESPONSABILITÉ



*Future école Marcel-Pagnol*

L'impératif de mettre en œuvre la transition écologique ayant été fixé pour tous les travaux, tous les chantiers intègrent des mesures de protection de l'environnement, tant dans leur fonctionnement propre que dans leurs réalisations.

Le centre-ville a eu la chance d'échapper aux destructions des guerres mondiales du XXe siècle. Il a donc certes le charme de l'ancien. Mais il en a aussi les faiblesses.

Un grand programme de rénovations est en cours :

- ✓ les entrées de ville sont refaites les unes après les autres pour intégrer les déplacements doux ;

- ✓ un quartier entier est en reconstruction. Une cinquantaine de maisons individuelles avec jardin remplaceront les immeubles vétustes ;

- ✓ une politique active de verdissement a été mise en place. Un atlas des plantations adaptées au climat est à la disposition du public ;

- ✓ L'occupation des bâtiments communaux a été optimisée pendant

qu'ils étaient réhabilités pour limiter les passoires thermiques ;

- ✓ une nouvelle école maternelle – en bois – est aussi en construction, au milieu d'un jardin et au bord des canaux ;

- ✓ Les 4 places du centre, entièrement repensées, vont redevenir des lieux de rencontre plutôt que des lieux de passage.



Réhabilitation du bâtiment pour accueillir différents services administratifs de la collectivité

## 3 - DES CHANTIERS ÉCORESPONSABLES

La ville mène plusieurs grands chantiers – parmi les plus importants d’Occitanie – de **rénovation urbaine**. Ils obéissent tous à 3 objectifs :

- \* Rendre de nouveau le centre habitable par les familles ;
- \* Mettre en valeur le patrimoine bâti négligé jusque-là ;
- \* Préserver - et à court terme, enrichir - le patrimoine naturel, l’eau, les arbres et la propreté de l’environnement.

### La stratégie est déclinée par axe thématique :

**l’habitat** : définition d’îlots prioritaires, réhabilitation des friches, recyclage foncier ; permis de louer.

**\* le développement économique et commercial** : définition de linéaires commerciaux prioritaires ; aides à l’installation et à la rénovation des façades ; contrôle des superficies en périphérie.

**\* le patrimoine et l’espace public** : rénovation des bâtiments pour une utilisation nouvelle au quotidien ;

travaux d’isolation ; récupération de la quasi-totalité des matériaux des chantiers, rationalisation de l’installation des équipements publics en fonction des besoins réels de la population ; rénovation des 4 places du centre ; végétalisation des rues, des places et des cours d’école, plantation d’arbres.

**\* les mobilités** : une refonte complète du système de circulation et de stationnement pour privilégier les déplacements doux en leur dédiant des sites propres, sécurisés et continus ; création de voies vertes en continuité avec les communes limitrophes ; achat de vélos et de véhicules propres pour les déplacements et le travail des agents municipaux ; lancement d’un Plan de Déplacements Établissements Scolaires (PDES) qui proposera aux familles des alternatives pour qu’elles puissent amener et reprendre leurs enfants à l’école sans utiliser de moyens motorisés ; création d’un réseau de covoitureurs-covoiturés sur une plateforme dédiée.

## 4 - DÉJÀ FAIT...



### \* Une charte communale pour embellir le centre

La ville souhaite une homogénéisation des enseignes et des devantures des magasins dans le centre commerçant. Elle soutient pour cela financièrement les commerçants qui mettent en valeur les atouts du patrimoine architectural, réduisent leur impact visuel, améliorent l’esthétique extérieure en faisant le choix de couleurs et matériaux respectueux de l’environnement.

Partout la priorité est donnée à la restitution de l’ancien, à l’utilisation du bois et du métal laqué.

### \* «Je garde mon quartier propre»

La ville a installé 20 cendriers sur la voie publique.

Les cigarettes et mégots ainsi récoltés sont récupérés par une entreprise spécialisée dans le recyclage. Ils sont ensuite transformés en... mobilier urbain !

De nouveaux matériels maniables pour le ramassage des petits déchets et des déjections animales ont été acquis.

Plusieurs campagnes pédagogiques sur les nécessités et les enjeux du tri des ordures ont été menées.

### \* Affichage publicitaire : on réduit !

50 panneaux de 12m<sup>2</sup>, principalement aux entrées de ville, ont été réduits à

8m<sup>2</sup>. Les annonceurs ont été sensibilisés à la préservation du paysage urbain.

#### \* **Un hôtel à insectes place Milliane...**

Les élèves d'une classe de primaire ont imaginé et créé – avec Emmaüs – un hôtel à insectes en bois qui a été installé sur la plus grande place du centre-ville.

Grâce à l'aide de la ville jumelle de Crailshaim, ce projet a recueilli l'un des 10 prix décernés par l'Office franco-allemand pour la jeunesse dans un concours baptisé « Prends ta planète en main ».

#### \* **Des plantations dans les écoles...**

Tous les élèves des écoles primaires sont initiés au développement durable et à la préservation de l'environnement. Chaque jour à la cantine, où sont exposés les produits bruts du repas, ils contrôlent le gaspillage alimentaire. Chaque école a mis en place son propre compost et un jardin pédagogique. On y fait également la promotion de la récupération.

#### \* **... Et un jardin fruitier au Foulon**

Le service des espaces verts a créé avec les habitants de ce quartier HLM et les élèves du lycée agricole le premier jardin fruitier urbain.

#### \* **Nouvelles ampoules**

Le parc actuel d'ampoules LED n'est que de 6% sur le centre-ville. Le changement de 385 points d'éclairage va aboutir à une réduction de 70% de la consommation énergétique. Le choix de la température de couleur a été fait pour préserver la biodiversité.

#### \* **Le canal redécouvert**

La chape de béton qui recouvrait le canal dans le quartier de Loumet depuis des décennies a été enlevée. Les rives ont été complantées de végétaux supportant les températures chaudes de l'été. Une piste mixte piétons-vélos longe le canal. Sa redécouverte a aussi remis en valeur les anciens ponts, l'ancien clos de l'hôpital, tout le décor historique du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.



# 5 - À VENIR

## La réinvention des places

Certaines villes rénovent leur centre, Pamiers le réinvente.

La place principale de la République, plantée de platanes et de tilleuls mais traversée par une circulation automobile asphyxiante et paralysée par des stationnements anarchiques va être entièrement redessinée et piétonnisée.

**Les 3 places adjacentes** (Mercadal, Notre-Dame du Camp, Trois Pigeons les deux premières en partie déjà piétonnisées) vont-elles aussi être transformées : sols désimperméabilisés, espace public modulable, mobilier durable, couvert végétal.

Les objectifs sont d'**améliorer le cadre de vie en centre-ville** pour qu'il soit plus accueillant tout au long de l'année et résilient en période estivale. La réduction de la place de la voiture permet d'augmenter considérablement le niveau d'apaisement des espaces publics.

### *Périmètre du projet :*

place de la République, square des Trois-Pigeons, place Notre-Dame-du-Camp, place du Mercadal, et leurs espaces adjacents : square du Castella, parvis du Carmel, les rues Gabriel-Péri, de la République, Charles-de-Gaulle, Monseigneur-de-Caulet et la montée dans le parc du Castella. La surface du périmètre d'étude est de l'ordre de 22 000m<sup>2</sup>.

La MOE a été confiée à l'Atelier GAMA d'architectes paysagistes, choisi par voie de concours en 2023.



### **Coût de l'opération & planning**

Tranche 1 : 3,8 M€HT (2024 à 2025)

Tranche 2 : 2,3 M€HT (2026 à 2027)



## L'autoconsommation

### par le photovoltaïque

Fin 2022, La société ENERCOP a étudié pour la commune un projet d'autoconsommation collective qui consiste à équiper 4 sites communaux de panneaux photovoltaïques sur toitures ou en ombrières avec une puissance installée de 775 kWc et une production de 935 MWh/an.

30 bâtiments communaux situés dans un rayon de 2km pourraient bénéficier de cette production d'énergie pour couvrir 38% de leur besoin de consommation, le surplus de production étant revendu. L'économie sur la facture d'électricité s'élève à 75 417€ dans le cas de Tarif Réglementé de Vente (TRV) et à 125 969€ dans le cas de tarif de marché soit 25% de la facture totale des bâtiments.



**MONTANT DE  
L'INVESTISSEMENT :  
1,2 M€ HT**

## La construction d'un centre technique unique

La ville souhaite créer un **centre technique municipal** pour accueillir l'ensemble de ses services opérationnels dans un bâtiment commun de 1500m<sup>2</sup> composé de vestiaires, sanitaires, bureaux, salles communes et d'une surface de stockage.

Les 65 agents des métiers du bâtiment et des espaces publics et leur matériel sont actuellement disséminés sur six sites, dans des locaux vétustes, n'offrant pas les conditions normales d'hygiène et de sécurité au travail. Les bâtiments actuels n'ont pas suivi l'évolution des pratiques professionnelles qu'ils accueillent. Les surfaces dépassent largement le besoin et présentent un bilan énergétique extrêmement défavorable.

La mutualisation des locaux va permettre à la collectivité d'**optimiser** son foncier et ses coûts de fonctionnement. A l'ouverture du site nouveau, 3 anciens ateliers seront fermés puis vendus.

L'**économie** sur les seules **dépenses énergétiques** gaz et électricité pourrait atteindre 42 000 € TTC par an.

Le terrain retenu pour l'opération est une ancienne friche industrielle, occupée par un bâtiment en ruine qui sera partiellement réutilisé.

Il est prévu d'équiper les zones de stationnement et la partie hangar de **panneaux solaires** avec une production estimée de 658 MWh.

### PLANNING PRÉVISIONNEL

- \* **Fin études janvier 2024**
- \* **Permis de construire janvier à mars 2024**
- \* **Consultation des entreprises mars à mai 2024**
- \* **Travaux juin 2024 à février 2025.**

Hôtel de ville  
1, place du Mercadal  
09100 Pamiers

05 60 61 95 00  
[www.ville-pamiers.fr](http://www.ville-pamiers.fr)

